

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil : quatre maisons détruites

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

Une grande pluie accompagnée d'un vent violent qui s'est abattue jeudi dernier peu avant 8 heures sur Port-Gentil a causé d'importants dégâts matériels. En effet, le gros arbre qui se trouve derrière l'ancien hôpital Paul-Igamba après avoir été littéralement arraché du sol a détruit partiellement quatre maisons. Lesquelles abritaient, entre autres, un bistrot et un ancien cabinet pour huissier. Un des sinistrés qui a perdu son

lit et son ventilateur indique que la baraka était au rendez-vous. D'après lui : "Dieu nous a mis à l'abri du pire, car s'il n'y avait que du vent ce jour-là, certains d'entre nous se seraient peut-être retrouvés au bistrot d'à-côté ou encore devant leurs maisons. Et là, la chute de l'arbre aurait pu tuer ou blesser quelqu'un." À noter que la zone est sablonneuse, comme l'est d'ailleurs toute la ville de Port-Gentil. Celle-ci a connu un nivellement pour accueillir des constructions il y a quelques mois. C'est justement au cours de la manœuvre, à l'aide

d'un engin lourd, que l'arbre a perdu plusieurs racines, voire son équilibre au fil du temps. Aussi, la pluie accompagnée du vent violent n'aurait-elle fait qu'achever l'œuvre entamée par la niveleuse. Ce fait devrait sonner comme une alerte auprès des autorités municipales. Lesquelles gagneraient à reprendre l'opération d'élagage et d'abattage des arbres situés à proximité des habitations. Le même jour, la branche d'un manguier s'est cassée dans la cour de la cathédrale Saint-Louis de Port-Gentil.



Photo: Jean Paulin Allogo

L'arbre après sa chute.

Sinistre naval à Port-Gentil : la CNNII donne des précisions

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

DANS un communiqué qui nous est parvenu à la Rédaction, la direction générale de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) a apporté des clarifications sur l'incident qui a eu lieu la semaine dernière sur le LCT CASSANGA. Le navire mixte de passagers et fret, affrété pour l'exploitation de la ligne Libreville/Port-Gentil. Ainsi, selon la direction générale, le navire, à l'arrêt depuis deux mois, pour des travaux de maintenance préventive, a repris la mer à destination de Port-Gentil, le dimanche 6 novembre 2022. Non sans préciser qu'il n'avait pas repris le service de transport de passagers. "Il avait à son bord, lors de la traversée, dix (10) membres d'équipage et du fret, composé essentiellement de palettes de ciment.", indique le communiqué. Tout comme, il est rappelé les faits survenus sur ledit navire. "C'est aux environs de 20 heures, plusieurs heures après son accostage au quai CNNII de Port-Gentil, qu'il a été constaté une infiltration d'eaux à bord du navire alors que 80 % de la cargaison avait été déchargée. "Pour parer à l'urgence, aux dires de la DG, des mesures visant à préserver l'intégrité de



Photo: AEE

Le navire en train de subir les réparations nécessaires.

l'unité navale ont été prises. Il s'est agi, notamment, de l'évacuation des eaux à l'aide de motopompes et le recours à une équipe de plongeurs en vue de localiser et calfeutrer la voie d'eau. En plus, des équipes compétentes de la CNNII ont été mises à contribution pour procéder au renflouement du navire avant sa mise à sec. Il revient à l'armateur propriétaire du navire de le réparer avant une éventuelle reprise d'activités, qui exigera les contrôles de la marine marchande. À noter que c'est le deuxième sinistre que la compagnie enregistre en l'espace de deux mois. Après l'incendie survenu sur un autre navire affrété. Ce qui pose à nouveau le problème de sous-équipements de la CNNII et de la lenteur d'exécution des travaux de son unique navire par le chantier naval DPS-Bolloré de Port-Gentil.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

beIN MEDIA GROUP rappelle que la diffusion de ses chaînes au Gabon est illégale

beIN MEDIA GROUP et ses filiales, éditrices des chaînes sportives beIN SPORTS rappellent que seuls les opérateurs auxquels elles ont accordé une licence de diffusion et de distribution sont autorisés à reprendre le signal de leurs chaînes. beIN MEDIA GROUP n'a autorisé aucun opérateur de télévision à distribuer les chaînes beIN SPORTS au Gabon, et ce quel que soit le mode ou la langue de diffusion. En effet, au Gabon, beIN MEDIA GROUP ne détient aucun droit de diffusion de compétitions sportives.

Dès lors, la diffusion de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022 via les chaînes beIN SPORTS au Gabon, notamment par l'opérateur SatCon est interdite et répréhensible.

beIN MEDIA GROUP déplore que les diffusions illicites de SatCon se poursuivent malgré les nombreuses plaintes et les condamnations judiciaires et administratives successives des autorités gabonaises.

beIN MEDIA GROUP, à travers ses filiales, est l'éditeur des chaînes beIN Sports, notamment en France, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.